



## Comité Départemental de Golf de L'Essonne

# CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF

## QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES POUR LA FINALE DE LIGUE

*Epreuve organisée conjointement par le Comité Départemental et la Ligue de Golf Paris Ile-de-France*

### RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves de Ligue.  
Les conditions des règlements particuliers priment sur celles du règlement général.

#### 1. PRESENTATION DU CHALLENGE

Le **Challenge des Ecoles de Golf** est un nouveau Challenge créé en 2021 par la Direction Technique Nationale.

Il remplace le Mérite des Ecoles de Golf Espoirs depuis 2021.

Ce Challenge a pour objectif de faire plus jouer les jeunes en rendant la pratique du golf plus ludique.

Sa déclinaison au niveau Régionale se traduit par une finale de Ligue. Le planning des épreuves ci-dessous, ouvertes aux Ecoles de Golf du département, permettra au Comité départemental de l'ESSONNE de qualifier **sa meilleure équipe pour cette finale**.

#### 2. CALENDRIER DES EPREUVES

Clôture inscription Clubs		Mardi 26 avril 2022	
QUALIFICATIONS	Tour 1	Lieu	<b>Le Coudray</b>
		Date	<b>Mercredi 11 mai</b>
		Clôture inscription joueurs	Jeudi 5 mai
	Tour 2	Lieu	<b>Mennecy Chevannes</b>
		Date	<b>Mercredi 8 juin</b>
		Clôture inscription joueurs	Jeudi 5 mai
FINALE	Lieu	<b>Mennecy Chevannes</b>	
	Date	<b>Mercredi 29 juin</b>	
	Confirmation inscription clubs et joueurs	Mardi 21 juin	



## Comité Départemental de Golf de L'Essonne

### 3. CONDITIONS DE PARTICIPATION

Epreuve ouverte aux Associations sportives des clubs du Comité Départemental de L'Essonne qui pourront présenter **1 équipe** (une seule par club). Le nombre d'équipes sera limité à **10** et seront retenues par ordre d'arrivée des inscriptions.

- L'équipe sera constituée de **4 membres et devra être mixte** (minimum 1 fille et 1 garçon), **licenciés de l'association sportive** du club qu'ils représentent.  
La constitution de l'équipe pourra être différente pour chacun des deux tours.
- Les Equipiers doivent :
  - Être titulaires de **la licence FFGolf de l'année en cours et à jour du certificat médical** de non contre-indication à la pratique du golf délivré par un médecin de leur choix valable pour la saison en cours et enregistré à la fédération 7 jours pleins avant le premier tour de la compétition où si le joueur a fourni un certificat en 2020 ou 2021, attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur l'espace licencié sous peine de non-participation.
  - Être âgés de **Moins de 17 ans au 1<sup>er</sup> septembre 2021** (nés le 2 septembre 2004 ou après).
  - Avoir un index **supérieur ou égal à 36**.  
L'index pris en compte sera celui de la clôture des inscriptions figurant sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet.

Un équipier ne pourra pas changer de club durant la totalité du Challenge (qualifications et finale)

### 4. ENGAGEMENTS

- **L'engagement du club doit se faire auprès du Comité par l'envoi de de la fiche d'inscription au plus tard le 26 avril 2022** par mail [CDGolf91@SFR.fr](mailto:CDGolf91@SFR.fr)  
**L'engagement sera confirmé dès réception et le club pourra alors inscrire ses joueurs potentiels** sur Extranet clubs : <http://xnet.ffgolf.org>
- **Seules les 10 premières équipes** inscrites seront retenues, date d'inscription faisant foi.
- **Le droit d'inscription est fixé à 30 €** pour l'équipe.

### 5. INSCRIPTION DES JOUEURS

- **Pour les joueurs potentiels : au plus tard le jeudi 05 mai 2022** pour inscrire les joueurs potentiels sur Extranet.

### 6. FORMES DE JEU

- **FORMULE :**
  - Greensome : Chaque équipe doit être constituée de **2 greensomes**.
  - Pour rappel, l'équipe doit être **mixte**
  - **Les 2 catégories d'index** pour ce Challenge doivent être représentée (minimum 1 joueur par catégorie) :
    - $36 \leq \text{index} < 53.9$
    - $\text{Index} \geq 54$  et NC



## Comité Départemental de Golf de L'Essonne

- Strokeplay Brut Score maximum de 10 selon le barème suivant:
  - Trou en 1           ⇒ marque 1 point
  - Trou en 2           ⇒ marque 2 points
  - Trou en 3           ⇒ marque 3 points
  - Trou en 4           ⇒ marque 4 points
  - Trou en 5           ⇒ marque 5 points
  - Trou en 6           ⇒ marque 6 points
  - Trou en 7           ⇒ marque 7 points
  - Trou en 8           ⇒ marque 8 points
  - Trou en 9           ⇒ marque 9 points
  - Plus de 9           ⇒ marque 10 points, le joueur ramasse sa balle et l'équipe passe au trou suivant

Sur chaque tour, le score de l'équipe correspondra à l'addition de 2 scores.

En cas d'absence d'un greensome au départ, ce dernier se verra attribué le score de 90 (10 coups par trou)

Chaque épreuve qualificative donnera lieu à un classement pour lequel sera attribué un certain nombre de points (cf. § CLASSEMENT).

Le club vainqueur de chaque tour est celui qui aura marqué le moins de points sur 9 trous.

- **DEPARTS** : du trou n°1 à partir de 14h00.  
Les tirages et heures de départ seront consultables sur [www.cd-golf91.com](http://www.cd-golf91.com) au plus tard 48h avant l'épreuve.

### 7. REPÈRES DE DÉPARTS

- **Garçons** : **Rouges**
- **Filles** : **Violetes**

### 8. INFORMATIONS

#### 8.1. CADETS

Les cadets ne sont pas autorisés, les joueurs devant être **autonomes**.

#### 8.2. ACCOMPAGNATEURS :

Les accompagnateurs, quels qu'ils soient, parents, grands-parents, entraîneurs, dirigeants de Ligue, de Comité ou de clubs, etc.... devront impérativement se tenir sur le terrain à une distance raisonnable des joueurs, c'est-à-dire ne leur permettant pas de donner des conseils.

#### 8.3. SUIVEURS DE PARTIE :

Les parties pourront être accompagnées par des suiveurs de parties accrédités par la Ligue ou le Comité

#### 8.4. INSTRUMENT DE MESURE :

Les dispositifs électroniques de mesure de distance ne sont pas autorisés sur l'épreuve.



## Comité Départemental de Golf de L'Essonne

### 9. CLASSEMENT

#### 9.1. ATTRIBUTION DES POINTS

Chaque épreuve qualificative donne lieu à un classement pour lequel est attribué un certain nombre de points (cf. tableau ci-dessous).

Place	Points
1 <sup>er</sup>	300
2 <sup>ème</sup>	220
3 <sup>ème</sup>	150
4 <sup>ème</sup>	100
5 <sup>ème</sup>	70
6 <sup>ème</sup>	50
7 <sup>ème</sup>	40
8 <sup>ème</sup>	30
9 <sup>ème</sup>	20
10 <sup>ème</sup>	10

Si des écoles de golf sont à égalité, les points seront partagés. Exemple : 3 équipes ou 3 joueurs sont 3<sup>ème</sup> ex aequo : 3<sup>ème</sup> 150 points ; 4<sup>ème</sup> 100 points ; 5<sup>ème</sup> 70 points  $(150+100+70) / 3 = 106,66$  points. Les équipes à égalité auront donc chacun 106,66 points.

#### 9.2. CLASSEMENT FINAL DES QUALIFICATIONS :

- Le classement final des qualifications prendra en compte les résultats en points sur les 2 épreuves organisées (un club ne participant qu'à une épreuve sera classé avec les points de l'épreuve).
- En cas d'égalité, les clubs seront départagés sur le moins bon résultat en points. Si une égalité persiste, le départage sera effectué sur le moins bon résultat en points de la 2<sup>e</sup> épreuve, puis sur le moins bon résultat en points de la 1<sup>ère</sup> épreuve. Puis sur le meilleur résultat ...
- **La Meilleure école de golf** à l'issue des qualifications sera qualifiée pour la Finale de Ligue.

#### 9.3. CLASSEMENT DE LA FINALE DE LIGUE

**La finale se déroulera selon la même formule de jeu que les étapes qualificatives.**

Le classement par équipes sera établi selon les scores réalisés sur les 9 trous.

### 10. COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Le Comité de l'épreuve est composé de :

- 1 représentant du Club
- 1 représentant du Comité Départemental de L'Essonne et/ou de la Ligue
- 1 arbitre

**Il se réserve le droit d'apporter au présent règlement toute modification qu'il jugera utile et de prendre toute décision pour le bon déroulement de cette épreuve.**

### 11. PRIX

Le Comité départemental de Golf de L'Essonne récompensera **la meilleure école de golf de chaque étape.**



## Comité Départemental de Golf de L'Essonne

# CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF QUALIFICATIONS DEPARTEMENTALES FICHE DE CONFIRMATION D'INSCRIPTION

**CLUB DE :**

**Confirmez l'inscription d'une équipe au Challenge des écoles de golf**  
(droits d'inscription : 30 euros)

Pour valider notre inscription, merci de nous régler les droits d'inscriptions de préférence par virement (ou par chèque à l'ordre du Comité Départemental de Golf des Yvelines).

**Lors du virement, précisez bien votre numéro de club. Merci**

Ci-dessous nos coordonnées bancaires :

						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
30066	10380	00020188001	34	EUR	CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)				BIC (Bank Identifier Code)		
FR76	3006	6103	8000	0201	8800	134
<b>Domiciliation</b> CREDIT INDUSTRIEL ET COMMERCIAL CIC BALLANCOURT 3 IMPASSE DE COURTE VACHE 91610 BALLANCOURT SUR ESSONNE ☎01 60 89 78 94				<b>Titulaire du compte (Account Owner)</b> COMITE DEPARTEMENTAL DE GOLF DE L'ESSONNE CHEZ GEORGES ATIE 5 B RUE DE LA SABLONNIERE 78790 SEPTEUIL		
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

**P.-S. : LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION ET D'ENVOI EST FIXEE AU 26 AVRIL 2022**



## Comité Départemental de Golf de L'Essonne

# CHALLENGE DES ECOLES DE GOLF 2022

A FAIRE PARVENIR PAR MAIL AU COMITE LE JEUDI PRECEDENT LE TOUR CONCERNE

CLUB DE :

Tour 1

Tour 2

Finale

### COMPOSITION DE L'EQUIPE

(Les 4 équipiers doivent figurer sur la fiche des joueurs potentiels de l'équipe enregistrée sur Extranet)

	Nom	Prénom	Index arrondis
N° 1	<input type="text"/>		<input type="text"/>
			<input type="text"/>
	Total des Index		<input type="text"/>
N° 2	<input type="text"/>		<input type="text"/>
			<input type="text"/>
	Total des Index		<input type="text"/>

NOM ET SIGNATURE DU CAPITAINE :